

**INTERVIEW**

Myriam El Khomri revient sur  
le lien CPA et entrepreneuriat

**CERTIFICATION**

Zoom sur  
la certification BGE

**TÉMOIGNAGES**

Formés avec BGE, ils sont allés plus vite,  
plus loin ou plus sereinement

HIVER 2017

LETTRE D'INFORMATION  
SUR L'ENTREPRENEURIAT

**LELAB'**  
**BGE**

**SUPPLÉMENT**



Si, depuis 35 ans, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de déterminisme social à la création d'entreprise, nous sommes tout autant convaincus qu'il y a des pré-requis : être bien accompagné, adopter la bonne posture, acquérir des compétences. Que l'on soit peu qualifié, avec une faible culture économique, ou diplômé d'une grande école de commerce, il y a des compétences-clés pour créer une entreprise et réussir. Depuis sa création, le réseau BGE a pour vocation de transmettre ces compétences au plus grand nombre. Compétences en matière de gestion, de communication, étude de marché, stratégie commerciale, management... C'est cette expertise que la Commission Nationale de la Certification Professionnelle

ÉTUDE DE MARCHÉ

COMMUNICATION

DEPUIS DÉCEMBRE 2016,  
LA CERTIFICATION BGE  
EST INSCRITE À  
L'INVENTAIRE DE LA CNCP  
(COMMISSION NATIONALE  
DE LA CERTIFICATION  
PROFESSIONNELLE)

GESTION FINANCIÈRE

STRATÉGIE  
COMMERCIALE

**7 COMPÉTENCES CLÉS  
POUR CONSTRUIRE ET CONDUIRE  
UN PROJET ENTREPRENEURIAL**

valide aujourd'hui.

Ces parcours d'accompagnement et de formation certifiants sont essentiels. Ils renforcent la pérennité et le potentiel des entreprises ainsi créées, et, pour ceux qui ne créent pas, ils facilitent le retour à l'emploi grâce aux compétences acquises. C'est aussi cela réussir."

JEAN-LUC VERGNE, PRÉSIDENT



**MYRIAM EL KHOMRI**  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET  
DU DIALOGUE SOCIAL

# LE CPA AU SERVICE DE L'ENTREPRENEURIAT

## LE CPA OUVRE LA POSSIBILITÉ DE MOBILISER SES DROITS À LA FORMATION POUR UN ACCOMPAGNEMENT ET/OU UNE FORMATION À LA CRÉATION D'ENTREPRISES, POURQUOI CE CHOIX ?

Chacun sait que le monde du travail est protéiforme. Le salariat reste la norme, mais beaucoup de nos concitoyens sont tentés par exemple par l'aventure entrepreneuriale. Il suffit de regarder les chiffres : avec 500 000 créations d'entreprises par an, la France est championne d'Europe en la matière. Le rôle des pouvoirs publics, et en particulier du ministère du Travail, c'est de créer les sécurités adaptées à ce monde du travail nouveau. Le Compte personnel d'activité, créé par la loi Travail, est la clef de voûte de cette approche renouvelée de la sécurité professionnelle. C'est un droit universel ouvert pour les salariés, les fonctionnaires, les indépendants ou encore les demandeurs d'emploi, qui vise à sécuriser les transitions professionnelles grâce à de la formation, de l'accompagnement, des bilans de compétences... **Créer une entreprise fait partie de ces transitions, une transition particulièrement ambitieuse d'ailleurs.** Il était donc normal que le CPA la prenne en compte en proposant un accompagnement et/ou une formation pour ceux qui veulent devenir indépendant.

## VOUS FAITES SOUVENT ÉTAT DE PARCOURS INDIVIDUALISÉS POUR SÉCURISER LES ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES, QUELS EN SONT LES ENJEUX ?

Dans un monde du travail complexe, on ne peut pas apporter une réponse uniforme si on veut aider les actifs dans leur vie professionnelle. Ce n'est pas la même chose de vouloir créer une entreprise lorsqu'on est cadre supérieur en CDI ou lorsqu'on est demandeur d'emploi. Ce n'est pas la même chose non plus de créer une entreprise lorsqu'on vient d'un quartier populaire, avec un moindre réseau professionnel, moins d'accès aux financements, moins de structures. Les prérequis, les obstacles, les étapes ne sont pas identiques. Pour être efficace, il faut donc prendre en compte les spécificités de chaque parcours et mobiliser des outils différents à chaque fois. **C'est l'idée du CPA : être ouvert à tous, tout en permettant une approche individualisée.** Chacun a le même accès à ses droits, mais

peut les utiliser comme il le souhaite, selon ses projets. Et parce que le CPA repose sur un principe de justice sociale, il accorde des droits renforcés à la formation à ceux qui en ont le plus besoin : les salariés non qualifiés et les jeunes décrocheurs. Il faut rappeler que 2 millions de demandeurs d'emplois ont un niveau de qualification inférieur ou égal au BAC. Ceux qui parmi eux souhaitent se former, notamment pour créer une entreprise, vont donc désormais bénéficier d'une aide sans précédent. Enfin, nous avons aussi mis en place, grâce à la loi du 5 mars 2014, un droit à un accompagnement humain, le « Conseil en évolution professionnelle », qui permet d'avoir une approche particulièrement fine. Concrètement, chaque actif voulant faire un point sur sa situation professionnelle peut rencontrer gratuitement un conseiller. Gratuit, universel et individualisé : d'une certaine manière ce nouveau modèle de protection professionnelle, c'est du « sur-mesure de masse ».

## QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS AUX PORTEURS DE PROJET QUI SOUHAITENT MOBILISER LEUR CPA ?

La première étape c'est d'ouvrir son compte sur le site « moncompteactivité.gouv.fr ». C'est très simple : il suffit d'avoir son numéro de sécurité sociale et de créer un mot de passe. Ensuite le porteur de projets va pouvoir consulter le nombre d'heures de formation auxquelles il a droit, mais aussi renseigner un profil détaillé qui lui permettra de mieux définir son projet professionnel. Se lancer dans une aventure entrepreneuriale, ne se décide pas à légère et le CPA peut aider à se poser les bonnes questions. Enfin et surtout, nous avons voulu que le CPA permette à tous les entrepreneurs de suivre un parcours de soutien à la création ou à la reprise d'entreprise, qui comprenne de l'accompagnement, de la formation et du conseil. Lorsqu'on crée son activité on peut être très qualifié concernant le cœur du métier de l'entreprise, mais ne pas avoir de notions de comptabilité, de gestion ou de management. Le succès repose sur la maîtrise de ces deux dimensions. Les formations accessibles avec le CPA peuvent apporter cette maîtrise. **BGE, qui accompagne et forme des créateurs d'entreprise, connaît parfaitement ces enjeux depuis 35 ans.** La création du CPA ne peut que renforcer son approche.

## MICROOUVERTÀ...



**FRANCIS PÉTEL** VICE-PRÉSIDENT  
DE LA COMMISSION FORMATION  
ET ÉDUCATION, CPME (EX CGPME)

### POURQUOI LA CPME A ACCEPTÉ DE PARRAINER LA CERTIFICATION BGE ?

Le parrainage de la certification BGE par la CPME relève de plusieurs démarches :

- notre engagement dans la formation professionnelle, surtout, comme c'est le cas dans le réseau BGE, quand elle vient favoriser la création et le développement des PME/TPE, leur capacité d'innovation, la professionnalisation des chefs d'entreprise ;
- démystifier l'entrepreneuriat, et en faire une démarche d'apprentissage de la part de ceux qui souhaitent créer leur propre emploi et prendre en main leur avenir en assurant, au-delà de la création proprement dite, la pérennisation de leur entreprise ;
- diffuser dans toutes les régions les outils de formation, d'accompagnement et de certification qui favorisent la réussite des projets.
- enfin, accompagner la CNCF, qui certifie diplômés et compétences dans ce pays dans un souci de démarche qualité, mais également de très grande ouverture sur la réalité des besoins des entreprises et des métiers, à identifier les organismes qui sont les véritables partenaires de la CPME en termes de formation.

### QUELS ENJEUX SELON VOUS À TRANSFÉRER DES COMPÉTENCES ET À QUALIFIER DES PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISE ?

Le transfert de compétences est un élément déterminant de la réussite d'une démarche d'entrepreneuriat. Porter un projet à potentiel est, pour le patron de PME/TPE, le meilleur atout dans la réussite de l'entreprise, mais, en même temps, un enjeu de taille qui réclame des compétences spécifiques, différentes de celles qu'il ou elle met en œuvre au quotidien à la tête de son entreprise. Favoriser leur identification, accompagner leur transmission, qualifier leurs détenteurs, constitue la voie d'excellence d'ancrage de ces compétences dans la pratique professionnelle. Nous savons que le réseau BGE est un des acteurs majeurs de ce processus.

LA COMMISSION NATIONALE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE (CNCP) A INSCRIT LA CERTIFICATION BGE « CONSTRUIRE ET CONDUIRE UN PROJET ENTREPRENEURIAL » À SON INVENTAIRE. UNE RECONNAISSANCE DE LA MAÎTRISE DE CE RÉSEAU NATIONAL D'APPUI AUX ENTREPRENEURS POUR TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES INDISPENSABLES À LA RÉUSSITE DES FUTURS ENTREPRENEURS.

**LE PUBLIC VISÉ**

**TOUT PUBLIC ET TOUT SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Les entrepreneurs accompagnés par BGE exercent une activité dans des secteurs d'activité variés :  
 37 % commerce, 17% service aux particuliers, 14% service aux entreprises, 14 % construction, 8% éducation, formation, santé, action sociale, 4% industrie et 6% autre.

**L'OBJECTIF**

**Doter tout porteur d'un projet de création ou reprise d'entreprise des compétences nécessaires à la structuration et à la conduite de son projet :**

- Structurer le projet
- Mesurer les conditions de faisabilité
- Mettre en œuvre le projet
- Piloter l'entreprise créée ou reprise

**LA PÉDAGOGIE ET LES SPÉCIFICITÉS BGE**

**UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES**

**La certification BGE porte sur différents groupes de compétences :**

- les compétences entrepreneuriales et managériales (détecter une opportunité, avoir une vision stratégique, formaliser un plan d'affaires, s'appuyer sur un réseau...)
- les compétences techniques (commerciales : déployer un argumentaire de vente ; gestion : comprendre les documents comptables)
- Les compétences comportementales (innover, être visionnaire, persévérer, rebondir...)

**UNE MISE EN SITUATION PERMANENTE**

**Le parcours de formation est construit autour du couple personne/projet.**

En parallèle des sessions en groupe, le stagiaire est amené à réaliser des démarches concrètes sur son projet et progresse dans la structuration de celui-ci (étude de marché et de l'environnement, étude des aspects réglementaires...).

Cette mise en application est directement au service de l'acquisition des compétences.

**BGE, ÉCOLE DE L'ENTREPRENEURIAT**

**50**  
ORGANISMES DE FORMATION

**550**  
LIEUX D'ACCUEIL

COMBINAISON DE FORMATIONS **INDIVIDUELLES** ET **COLLECTIVES**

**UTILISER LES CONNAISSANCES**  
POUR AMÉLIORER ET METTRE EN ŒUVRE SON PROJET

**APPRENDRE ET CONFRONTER**  
SES IDÉES

**(LE+) UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI**

**POUR L'INDIVIDU**

- STRUCTURER SON PROJET DE CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE
- DISPOSER D'UNE CERTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE POUR FAVORISER SA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

**POUR L'ENTREPRISE CRÉÉE**

- UNE PLUS GRANDE CHANCE DE RÉUSSIR, UNE PÉRENNITÉ AUGMENTÉE

**LES FINANCEURS DE LA CERTIFICATION**

- UNE CERTIFICATION À DOUBLE VOCATION : LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET L'EMPLOYABILITÉ, GRÂCE À UNE VALIDATION DE COMPÉTENCES TRANSVERSALES MOBILISABLES DANS PLUSIEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS BGE

BGE (EN BREF)



### SE FORMER POUR ALLER PLUS VITE

**HANNA LENDA**  
CRÉE DARADAM  
EN JUILLET 2016

“ J’avais peur de perdre du temps en passant 2 mois en formation. En fait, ce que j’y ai appris m’en a fait gagner 10 pour mon entreprise ! Travailler mon projet et me former en parallèle, notamment sur l’étude de marché m’a permis de réaliser que mon offre était trop large et de la repenser pour répondre aux retours clients que j’avais eus. ”

**HANNA EST FRANCO HONGROISE. MARIÉE À UN TUNISIEN, LA RENCONTRE AVEC SON ÉPOUX S’EST FAITE EN ANGLAIS.**

DÉSORMAIS AVEC LEURS ENFANTS LEUR VIE DE FAMILLE SE CONSTRUIT EN FRANÇAIS AVEC UNE PLACE POUR CHACUNE DES LANGUES MATERNELLES DES PARENTS. DE CE PLURILINGUISME EST NÉ DARADAM : SOCIÉTÉ D’ÉDITION DE JEUX PÉDAGOGIQUES POUR L’APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ARABE.

SON ACTIVITÉ DÉMARRE DEPUIS PEU, MAIS LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT EST FORT. SES PRODUITS SONT, NOTAMMENT, EN VENTE À L’INSTITUT DU MONDE ARABE ET S’EXPORTE PARTOUT DANS LE MONDE.

Formée avec BGE Anjou Mayenne [www.daradam.com](http://www.daradam.com)



### SE FORMER POUR PÉRENNISER

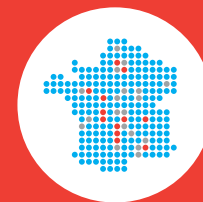
**JACQUELIN  
CHOMBART DELAUVE**  
CRÉE MARKETING LOCAL  
EN 2014

“ Trois ans après, je reste convaincu que sans ces formations je ne serais pas là aujourd’hui. Les mises en pratique permanentes permettent de se rendre compte de ce que c’est que créer son entreprise. Pour moi cela a été une confirmation mais pour d’autres c’était utile de se rendre compte que ce n’était pas pour eux. ”

**MARKETING LOCAL EST UNE AGENCE WEB DE PROXIMITÉ SPÉCIALISÉE DANS LA PROMOTION DES PETITES ENTREPRISES ET DE LEURS SERVICES SUR INTERNET.**

SALARIÉ EN ANGLETERRE DANS LE DOMAINE DU E-COMMERCE, JACQUELIN CHOMBART DELAUVE AVANCE SUR UN PROJET D’ENTREPRISE À SON RETOUR EN FRANCE. IL SUIT LES FORMATIONS « ÉTUDE DE FAISABILITÉ » PUIS « PRÉPARER SON LANCEMENT ».

Formé avec BGE Atlantique Vendée [www.marketinglocal.fr](http://www.marketinglocal.fr)



**550**

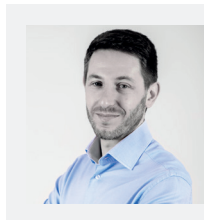
LIEUX D’ACCUEIL SUR  
TOUT LE TERRITOIRE

**CHAQUE ANNÉE**



**55 000**

PARCOURS  
D’ACCOMPAGNEMENT



### SE FORMER POUR APPROFONDIR

**GUILLAUME MONNAIN**  
CRÉE AKENIUM  
EN OCTOBRE 2016

“ J’ai décidé de prendre le temps de faire les choses sérieusement avant de créer. Réactualiser certaines connaissances que j’avais eues en école de commerce et en apprendre d’autres qui me semblaient importantes pour mon entreprise. Me former sur l’aspect commercial a été particulièrement crucial. Celui qui s’en sort le mieux c’est souvent celui qui sait mieux vendre et pas toujours celui qui a la meilleure idée. ”

**AKENIUM FAIT DE LA FACILITATION GRAPHIQUE POUR DES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES (SKETCHNOTES, LIVE-SKETCHING, INFOGRAPHIES..).**

APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ DANS L’INDUSTRIE DE LA SANTÉ PENDANT UNE DIZAINE D’ANNÉES EN TANT QUE MANAGER DE SERVICES, GUILLAUME MONNAIN S’ORIENTE VERS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION ET DE LA VULGARISATION DE LA SCIENCE. APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ EN MÉDIATION SCIENTIFIQUE DANS UNE ASSOCIATION IL SOUHAITE SE METTRE À SON COMPTE.

Formé avec BGE Paris [www.akenium.fr](http://www.akenium.fr)



### SE FORMER POUR SE RECONVERTIR

**SANDRA DA COSTA BLANC**  
EN COURS DE CRÉATION  
DE LUSA LUSO

“ J’avais en bagage des années d’expériences pour créer une marque. Mais pour créer une entreprise, la faire vivre et qu’elle soit pérenne je me suis vite rendue compte qu’il me manquait des compétences. Loin du théorique, les formations que j’ai suivies m’ont permis de travailler directement sur mon projet. J’étais vraiment mise à contribution et très active dans ce nouvel apprentissage, c’est ce qu’il me fallait ! ”

**DIPLÔMÉE D’UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE, APRÈS UN RICHE PARCOURS DANS LE MARKETING, AU SEIN DE GRANDS GROUPES INTERNATIONAUX, SANDRA DA COSTA BLANC CHANGE DE CAP.**

AVEC LUSA LUSO ELLE RENOUE AVEC SES RACINES PORTUGAISES POUR CRÉER ET COMMERCIALISER DES OBJETS ARTISANAUX QUI REFLÈTENT L’ART DE VIVRE DU PORTUGAL. POUR SÉCURISER CETTE RECONVERSION ELLE DÉCIDE D’INTÉGRER UNE COUVEUSE D’ENTREPRISE ET Y DÉVORE LES FORMATIONS.

Formée avec BGE Paris [www.lusaluso.com](http://www.lusaluso.com)



**18 000**

ENTREPRISES CRÉÉES  
OU REPRISES

(EN) RÉSEAUX

WWW.BGE.ASSO.FR  
TWITTER  
@RESEAU\_BGE  
FACEBOOK  
@RESEAU.BGE  
LINKEDIN  
@BGE